

■ DELÉMONT

Un concept architectural commun à toutes les passerelles sur la Sorne

► **Trois passerelles sur la Sorne devront être remplacées**, lorsque le lit de la rivière aura été élargi dans le cadre la prochaine étape des travaux de Delémont marée basse qui débutera, à la fin de l'an prochain, entre le pont en face de la Gare et Morépont.

► **Afin d'assurer une cohérence à l'ensemble de ces ouvrages**, le Conseil communal a lancé un concours d'architecture pour disposer d'un concept architectural pour toutes les passerelles sur la Sorne et le Birse.

► **Le premier prix a été remporté** par le Bureau Burri et Partenaires à Soyhières pour un projet dont le jury a salué hier l'élégance, la clarté et la simplicité.

«Ce concours a été lancé afin de disposer d'un concept global, lisible et compatible avec la réhabilitation de toutes les passerelles sur la Sorne et la Birse, afin de leur créer une identité propre», a rappelé Françoise Collarin, conseillère communale responsable des Travaux publics, hier lors de la remise des prix du concours d'architecture.



Ce concept de passerelle imaginé par le Bureau Burri et Partenaires Sàrl à Soyhières sera généralisé à toutes les passerelles enjambant la Sorne et le Birse et se concrétisera, début 2016, par le remplacement des trois petits ponts piétons du Collège, du Haut-Fourneau et de Morépont.

Bonne intégration dans le milieu naturel

«Le dimensionnement et le profil des ouvrages relèvent de la volonté du Bureau Burri et Partenaires de mettre en valeur la rivière», a ensuite détaillé Dominique Nusbaumer, président du jury.

Il souligne que le jury a particulièrement apprécié l'usage du corten, un acier auto patiné à corrosion superficielle forcée, matériau noble au caractère chaleureux qui permet une bonne intégration des ouvrages dans un milieu naturel, évoque l'œuvre de l'eau sur le métal et fait un clin d'œil bienvenu au passé sidérurgique de Delémont.

Le jury a aussi apprécié la possibilité d'un entretien aisé et économique des futures passerelles grâce à la grande durabilité du matériau choisi.

Engagement à relever

«Se préoccuper de l'aspect qualitatif des passerelles qui enjambent les rivières pour les mettre en valeur est un engagement qu'il convient de relever», a tenu à souligner Dominique Nusbaumer. Selon lui, en choisissant la démarche du concours d'architecture, Delémont s'est engagé dans une démarche performante afin de trouver une réponse harmonieuse et efficiente à ses préoccupations.

Le Conseil de ville de Delémont se prononcera le printemps prochain sur un crédit, d'environ un million de francs, pour permettre le remplacement de trois passerelles, soit celles du Collège, du Haut-Fourneau et de Morépont, car le lit du cours d'eau sera élargi dans ce secteur à la fin l'an prochain, dans le cadre d'une nouvelle étape de travaux liée au projet Delémont marée basse.

Celle-ci démarrera à la fin de l'an prochain entre le pont situé en face de la Gare et Morépont. La construction des trois passerelles devrait débuter au début 2016.